

Tribunes de la santé

SciencesPo
CHAIRE SANTÉ

CYCLE 2023. INNOVATIONS ET SANTÉ DU FUTUR : QUELLES PERSPECTIVES ? QUELS DÉFIS ?

INNOVER PAR LA RECHERCHE ET LE PARTAGE DE CONNAISSANCES

PAR PAULINE MACHARD

► **Le nouveau président-directeur général de l'Inserm, Didier Samuel, était l'invité des Tribunes de la santé, le 20 avril dernier. Face à Daniel Benamouzig, sociologue et professeur à Sciences Po, il a détaillé les leviers de l'innovation pour la recherche biomédicale.**

Le 1^{er} février dernier, Didier Samuel a été nommé P-DG de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Le costume est taillé pour le professeur d'hépatologie qui, pendant toute sa carrière, a mené de concert activités de soin et de recherche, retrace Daniel Benamouzig. Sur le plan clinique, cette « figure de la transplantation » a notamment été « chef de service à l'hôpital Paul-Brousse », où il a aussi exercé la responsabilité de « directeur médical du centre de transplantation hépatique ». Sur le plan universitaire, il a été « doyen » de Paris-Saclay. C'est aussi un « chercheur très accompli » et prolifique, avec « plus de 600 articles ».

Il s'installe toutefois à ce poste dans un contexte compliqué. Comme l'ensemble de la communauté scientifique et médicale, l'Inserm a été secoué par la crise sanitaire, qui a jeté une lumière crue sur certaines faiblesses et manque de coordination de la recherche nationale. Son pari : « développer, soutenir et continuer à implanter et à renforcer » l'institut. Pour y parvenir, il entend, entre autres, « favoriser l'innovation », avait-il fait savoir peu après sa nomination. Car celle-ci participe de la « qualité de la recherche scientifique », elle-même « terreau d'une médecine de qualité ».

Il s'agit « d'innover par notre recherche ». Si l'établissement né en 1964, « cœur de la recherche biomédicale en France », a une histoire ponctuée de découvertes majeures (premiers pas du diagnostic prénatal, première FIV, identification du VIH...), il ne s'est pas reposé sur ses lauriers. En attestent les « percées récentes » : l'équipe de Jean-Laurent Casanova a mis en évidence que les anomalies génétiques et immunologiques expliquent globalement 25 % des formes sévères de Covid-19 ; celle de Guillaume Canaud a repositionné une molécule anticancéreuse pour traiter les personnes atteintes du syndrome de Cloves, etc.

Il s'agit également « d'innover par le tech transfer, la valorisation industrielle ». Par la création de start-up partant des inventions des chercheurs. Par la production de médicaments et dispositifs, « mais la France n'est pas très bien positionnée », admet-il, notamment sur « la capacité à translater du laboratoire aux médicaments », même s'il y a du progrès.

Par des partenariats avec les industriels : « Le partenariat public-privé est absolument indispensable, juge-t-il, mais doit être encadré. » Par la création de start-up et spin-off issues des laboratoires Inserm.

UN BUDGET EN AUGMENTATION

Alors que l'investissement « était plutôt en déflation pendant une dizaine d'années », l'État a décidé « il y a deux à trois ans » d'investir à nouveau, salue l'hépatologue. Il y a eu, en 2020, une loi de programmation de la recherche, relate-t-il. En dix ans, elle « permet de revaloriser les carrières des chercheurs, d'augmenter leurs salaires, de créer de nouveaux postes d'ingénieurs, techniciens, chercheurs ». De créer de « nouveaux outils, comme les chaires de professeurs juniors » pour recruter des jeunes ayant des profils de futurs directeurs de recherche, avec un « welcome package » de 200 000 euros – « ce n'est pas encore énorme », mais « c'est un début ».

Ce réinvestissement a été amplifié durant la période post-Covid. Le président de la République a injecté « 7,5 milliards » d'euros au volet santé du plan France 2030. Ils serviront à financer la nouvelle vague de CHU, des bioclusters, des cohortes, des biobanques. Il s'agit aussi – leçon stratégique du Covid – de « relancer une recherche d'amont ». Pour Didier Samuel, cette augmentation du budget de l'Inserm [1,15 milliard d'euros, NDLR] est un « élément absolument fondamental », mais « ce ne doit être qu'un début ». Qui dit investissements dit aussi suivi, approuve-t-il. L'Inserm entend, par exemple, jouer un rôle dans « l'évaluation scientifique des résultats des IHU et la conduite des IHU ». Enfin, dans ses investissements, l'État a lancé des programmes et équipements prioritaires en recherche, et l'Inserm en pilote ou copilote six.

Innover, enfin, c'est « savoir diffuser les connaissances ». L'établissement ne lésine pas sur les moyens : une équipe « science et société », qui la rapproche des associations de malades et citoyennes, son site internet, ses réseaux sociaux, *Inserm le magazine*, des publications dans les médias, un livre, « Fake News santé », une série, « Canal détox », une cellule, « Riposte »... Autant de leviers à sa disposition. La Cour des comptes a récemment pointé que l'organisation de l'Inserm ne lui permet pas de « tirer le meilleur parti de la plus-value de ses activités de recherche ». Que « la multiplicité des organismes de recherche (...) et leur fonctionnement cloisonné compliquent [son] fonctionnement ». Mais le nouveau patron de l'Inserm se veut rassurant. Son ambition : « Clarifier le paysage et bien positionner l'Inserm au cœur de cet écosystème, avec ses partenaires. » ●